

AASGO

Association Actionnariat Salarié

Groupe Orange



**FOLLOW US
ON LINKEDIN
AASGO_ORANGE**



**LA COMMUNAUTÉ
QUI DÉCRYPTÉ
L'ACTIONNARIAT SALARIÉ**


L'Eco de l'AASGO Spéciale AG Orange 2026 Résolutions et votes de l'AASGO

Marc Maouche, Saida Mérini, Olivier Paon, Hajer Tébourbi
16 avril 2026

Programme prévisionnel

 **Février** – Intéressement, participation, arbitrage et placement dans le PEG & PERCOL


 **Mars** – Analyse des résultats 2025 du groupe Orange

 **Mars** – Mieux connaître les fonds pour mieux décider de l'affectation de son intéressement et de sa participation

 **Avril** – Les résolutions de l'AG Orange du 19 mai 2026 : les votes de l'AASGO


 **Mai** – Retour sur l'AG Orange du 19 mai 2026

 **Juin** – Nos actions au conseil de surveillance du FCPE Orange Actions

 **Juillet** – Benchmark FAS de l'actionnariat salarié et des meilleures pratiques des entreprises par la Fédération Française de l'Actionnariat Salarié

Pratique

 **17** Webinaires en ligne

 Sur l'heure du déjeuner

 Surveillez vos mails et [suivez nous sur LinkedIn](#) pour vous inscrire



Calendrier de l'actionnaire salarié (connu à date)

~~Placement de la participation~~ ~~du 10 au 26 mars 2026~~

Placement de l'Intéressement du 2 au 21 avril 2026

A venir : placement de la PPV XX 2026

Résultats Orange du T1 2026 le 23 avril 2026

Assemblée générale Orange le 19 mai 2026

Résultats Orange du S1 2026 le 28 juillet 2026



- **Une association qui vous propose :**
 - des rendez-vous réguliers sur l'épargne salariale (ECO de L'AASGO, newsletters, ...)
 - une assemblée générale annuelle avec des tables rondes réunissant des experts sur des thématiques choisies (en 2025 : Gouvernance, cybersécurité et stratégie au cœur des enjeux d'Orange) ainsi que des échanges avec le Président et la Directrice Générale d'Orange

Rejoignez nous et soutenez nous pour 15€/an (40€ pour 3 ans)

<https://www.aasgo.org/adherer/>



Vos représentants AASGO au FCPE Orange Actions...



Marc Maouche
Président AASGO
Membre du CS FCPE



Saida Merini
Vice-Présidente AASGO
Membre du CS FCPE



Olivier Paon
Secrétaire Général AASGO
Membre du CS FCPE
Président de la FAS
(Fédération Française de l'Actionnariat Salarié)



Elisabeth Saubadu
Vice-Présidente AASGO
Membre du CS FCPE



Olivier Dezetave
Vice-Président AASGO
Membre du CS FCPE



Hajer Tébourbi
Administratrice AASGO
Membre du CS FCPE

... élus par les
porteurs de parts
du FCPE pour un
mandat de 3
exercices
comptables.

Agenda

1

Une Assemblée Générale (AG), c'est quoi ?

2

L'AG et vous, actionnaire d'Orange

3

Vote(s) des résolutions de l'AG du 19 Mai 2026 : Position de l'AASGO

4

Questions / réponses

L'assemblée générale (AG) annuelle est le moment privilégié pour vous informer sur la situation de la société et pour vous exprimer sur sa gestion

Il existe différentes formes d'assemblées :

- La tenue des **assemblées générales ordinaires (AGO)** fait partie des formalités juridiques annuelles obligatoires pour une grande partie des sociétés. L'obligation est posée par l'article L. 225-100 du C.com pour les SA. Cette assemblée qui généralement prend place dans les six mois suivant la date de clôture de l'exercice a pour but de permettre la prise de décisions courantes telles que :
 - ✓ L'approbation des comptes annuels (sociaux et/ou consolidés)
 - ✓ L'affectation du résultat (a/ distribution dividende, b/ mise en réserve, c/report à nouveau bénéficiaire)
 - ✓ La nomination du commissaire aux comptes (CAC)
 - ✓ La rémunération des dirigeants
 - ✓ L'élection des administrateurs....
- Les **assemblées extraordinaires (AGE)** sont des réunions exceptionnelles durant lesquelles les actionnaires prennent des décisions importantes pour l'entreprise. La fréquence de ces assemblées est variable. A titre d'exemple, des AG extraordinaires doivent être mises en place pour les décisions concernant :
 - ✓ La modification du capital social (augmentation ou réduction de capital par exemple)
 - ✓ Le changement de la forme sociale
 - ✓ La dissolution de la société

L'assemblée générale (AG) annuelle est le moment privilégié pour vous informer sur la situation de la société et pour vous exprimer sur sa gestion

- Les **assemblées générales mixtes (AGM)** ont lieu lorsque les deux types juridiques d'assemblées (AGO et AGE) se tiennent au même moment. Une telle assemblée permet le vote de décisions de gestion courante mais également celui de décisions plus importantes
 - ✓ L'intérêt de mettre en place une AGM est qu'elle permet de réunir les actionnaires en une seule fois, c'est donc un outil de simplification de la prise de décisions qui permet un très net gain de temps
- En tant qu'actionnaire, vous disposez d'un droit de vote aux assemblées générales
 - ✓ Les projets de décisions soumises à votre vote en Assemblée Générale sont appelés « projet de résolution »
 - ✓ La loi °2019-744 du 19/07/2019 de simplification, de clarification et d'actualisation du droit des sociétés a modifié les règles de décompte des voix des actionnaires.
 - ✓ L'abstention n'est pas prise en compte dans le calcul de l'adoption ou du rejet de la résolution

Site dédié ORANGE : <https://gallery.orange.com/finance?lang=fr&v=916c2975-e302-475b-9e19-de70d45ace4b#l=row>

Gallery

Recherche Rechercher

Orange Gallery **Médiathèque Investisseurs** [Tout voir](#)

Résultats 195 éléments

Conférences Investisseurs 3 éléments

Information Réglementée 166 éléments








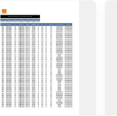










Dettes et Notations 126 éléments

Action et consensus 75 éléments

Assemblée Générale 153 éléments

349 éléments [Sélectionner](#) [Télécharger](#) [Ajouter au panier](#)

1 2 3 4 ... >

 <p>Orange, Document d'enregistrement universel 2025 2 avril 2026 PDF 17.3ko</p>	 <p>Orange, Document d'enregistrement universel 2025</p>	 <p>Orange, Document d'enregistrement universel 2025</p>	 <p>Nombre d'actions et de droits de vote au 31 mars 2026 31 mars 2026 PDF 43.7ko</p>	 <p>ORANGE - Reporting agrégé et détaillé du 16 mars 2026 17 mars 2026 PDF 448.3ko</p>	 <p>CP_Orange_Rachat_Actions_FR_16.03.2026 17 mars 2026 PDF 91.5ko</p>	 <p>BALO Avis de réunion AG Orange 2026 27 février 2026 PDF 586.3ko</p>	 <p>Reporting agrégé et détaillé du 25 février 2026 25 février 2026 PDF 178.7ko</p>	 <p>Orange, Rachat d'Actifs 2026 (FR) 25 février 2026 PDF 111.2ko</p>
 <p>FY 2025 Comptes consolidés - Excel (FR) 18 février 2026 XLSX 119.8ko</p>	 <p>FY 2025 Comptes consolidés - Pdf (FR) 18 février 2026 PDF 2.8ko</p>	 <p>Liste des filiales et participations 2025 (FR) 18 février 2026 PDF 319ko</p>	 <p>Information sur les rachats de titres de créances_82_2024 20 janvier 2026 PDF 65.9ko</p>	 <p>Information sur les rachats de titres de créances_81_2025 20 janvier 2026 PDF 80.2ko</p>	 <p>Information sur les rachats de titres de créances_82_2025 20 janvier 2026 PDF 61.2ko</p>	 <p>CP Orange 82 2025 Bilan semestriel du contrat de liquidité. 9 janvier 2026 PDF 111.7ko</p>	 <p>Nombre d'actions et de droits de vote au 31 décembre 2025 31 décembre 2025 PDF 50.9ko</p>	 <p>CP_Orange_MO_Sup 225_def 12 décembre 2025 PDF 73.7ko</p>

Règles de fonctionnement et modalités pratiques en un clin d'oeil

Qui peut participer

En tant qu'actionnaire vous êtes,

- **Actionnaire au porteur ou nominatif administré** : inscrit dans les comptes tenus par votre intermédiaire financier (ex une banque), vous n'êtes pas connus de la société
- **Actionnaire nominatif** : inscrit dans les comptes tenus par la société titres. Vous êtes connu par Orange qui peut vous envoyer directement des informations

Comment participer

En tant qu'actionnaire vous participez,

- **A Distance**, en utilisant le formulaire de vote par correspondance ou de procuration
- **En participant physiquement** à l'assemblée

Nota : Actionnaire nominatif : la société vous envoie une convocation par lettre au minimum 15 jours avant l'AG

Nota : Actionnaire au porteur vous devez vous informer par vous-même de la date de l'AG via votre intermédiaire financier

Comment s'exprimer & voter

En tant qu'actionnaire

Vous pouvez **demander l'inscription d'un projet de résolution** si vous détenez un nombre suffisant de titres

Le projet de résolution doit être envoyé à la société au plus tard 25 jours avant l'AG par lettre recommandée avec AR ou par voie électronique.

Avant la tenue d'une AG, vous pouvez **poser des questions écrites au conseil d'administration**. Celui-ci est tenu de vous répondre au cours de l'assemblée

Ces questions doivent être envoyées au siège au plus tard le 4e jour ouvré avant l'AG par lettre recommandée avec avis de réception ou par voie électronique

Les porteurs de parts du FCPE Orange Actions et Orange International sont représentés par le conseil de surveillance de leur FCPE à l'Assemblée générale.

Bien s'informer et s'interroger sur l'impact de chaque résolution

Approbation des comptes

Quels critères considérer pour déterminer votre vote ?

- Evaluer la qualité des états financiers
- Evaluer la qualité des procédures mises en œuvre
- Evaluer la qualité de la gouvernance en place

Affectation du résultat

Quels critères considérer pour déterminer votre vote en cas de versement du dividende ?

- S'assurer que le montant distribué est cohérent avec :
 - a/ La politique de dividende
 - b/ La trésorerie disponible
 - c/ Le montant des investissements envisagés
 - d/ la stratégie du Groupe

Choix des administrateurs

- Evaluer ses compétences & expériences
- Evaluer sa disponibilité
- Evaluer son intégrité

S'interroger plus globalement sur la future composition du conseil d'administration (diversité des profils, compétences réunies équilibrées...)

Rémunération des administrateurs

- Comparer les montants de la rémunération (évolution dans le temps..)
- Comparer les rémunérations versées dans des entreprises de taille ou activité similaire ...
- S'assurer qu'un travail effectif est réalisé (ex taux de présence)

Bien s'informer et s'interroger sur l'impact de chaque résolution

Choix des Commissaires aux comptes

Les CAC et leurs suppléants sont nommés par l'AG pour 6 ans. Ils sont chargés de contrôler et de surveiller la documentation financière publiée par la société et notamment ses comptes

- Un des critères de nomination est l'indépendance des CACs (celui-ci ne doit pas dépendre de la société financièrement de la société qu'il contrôle

Convention Réglementée

C'est une opération conclue par la société et qui est susceptible de donner lieu à des conflits d'intérêts.

Regarder attentivement :

- Les personnes concernées
- L'intérêt pour l'entreprise de conclure la convention
- Les conditions financières de cette convention

"Say on Pay »*

Depuis la loi SAPIN de 2016, le vote sur rémunération des dirigeants est obligatoire

Le conseil d'administration doit établir une politique de rémunération détaillant les éléments fixes, variables, exceptionnels composant la rémunération totale.

Deux votes sont nécessaires

Say on Pay ex ante pour l'exercice en cours

Say on Pay ex post lorsque l'exercice est clos

- Regarder comment la rémunération évolue dans le temps
- Vérifier qu'elle est cohérente avec le marché
- Regarder les différentes composantes de la rémunération

Agenda

1

Une Assemblée Générale (AG) c'est quoi ?

2

L'AG et vous, actionnaire d'Orange

3

Vote(s) des résolutions de l'AG du 19 Mai 2026 : Position de l'AASGO

4

Questions / Réponses

L'AG et le Conseil d'administration d'Orange dans les grandes lignes c'est :

<p>Nombre d'action composant le capital *</p> <p>2,660 milliards d'actions (2 660 056 599 actions)</p>	<p>Quorum de l'AG (%) **</p> <p>Env 74% chaque année</p>	<p>Un Conseil d'administration</p> <p>15</p> <p>Dont 3 élus par les salariés, 12 élus par l'AG dont 1 représentant des actionnaires salariés</p>	<p>Comités du Conseil d'administration</p> <p>3</p>
<p>Taux de féminisation du Conseil d'Adm * collège des administrateurs nommés par l'AG (yc administrateur représentant le personnel actionnaire)</p> <p>45,45%</p> <p><small>*Données 2025 **Données 2024</small></p>	<p>Nombre de résolutions votées (Excl. alternatives) **</p> <p>100%</p>	<p>Actionnaires salariés*</p> <p>216 Millions</p> <p>8,15%</p> <p>(216 752 649 en 2025 / 220 209 506 actions en 2024 pour 8,28%)</p>	<p>Droit de vote des actionnaires salariés *</p> <p>13,28%</p> <p>13,18% en 2024</p>

6.2 Principaux actionnaires

6.2.1 Répartition du capital et des droits de vote

Détenteur	31 décembre 2025			31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Bpifrance Participations ⁽¹⁾	254 219 602	9,56 %	8 %	254 219 602	9,56 %	8,02 %	254 219 602	9,56 %	8,06 %
État	356 194 433	13,39 %	21,04 %	356 194 433	13,39 %	21,09 %	356 194 433	13,39 %	20,88 %
Total Secteur Public	610 414 035	22,95 %	29,04 %	610 414 035	22,95 %	29,11 %	610 414 035	22,95 %	28,94 %
Personnel du Groupe ⁽²⁾	216 752 649	8,15 %	13,28 %	220 209 506	8,28 %	13,18 %	211 259 433	7,94 %	12,73 %
Autodétention	1 456 848	0,05 %	0,00 %	1 836 000	0,07 %	0,00 %	2 429 143	0,09 %	0,00 %
Flottant ⁽³⁾	1 831 433 067	68,85 %	57,68 %	1 827 597 058	68,70 %	57,71 %	1 835 953 988	69,02 %	58,33 %
Total	2 660 056 599	100 %	100 %	2 660 056 599	100 %	100 %	2 660 056 599	100 %	100 %

(1) Groupe public de financement et d'investissement pour les entreprises, issu du regroupement de OSEO, CDC entreprises, FSI et FSI Régions.

(2) Comprend les actions détenues dans le cadre du Plan d'épargne Groupe, notamment par l'intermédiaire des FCPE Orange Actions et Orange International, ou directement par des membres du personnel sous la forme nominative.

(3) Dont 5,69 % du capital et 4,76 % des droits de vote détenus par BlackRock, Inc., suivant déclaration de franchissement de seuils numéro 225C2169 en date du 19 décembre 2025 et communication à la Société.

Le Conseil de surveillance du FCPE Orange Actions

- Ses travaux concernent la vie du FCPE géré par Amundi
- La direction siège mais n'exerce aucun vote.
- La composition du conseil donne à l'AASGO 3 sièges,
la CFE-CGC 4 sièges,
la CFDT 4 sièges
et le CGT 1 siège.
- Chaque année, le conseil de surveillance organise le vote des membres (1 siège 1 voix) sur la position du FCPE concernant les résolutions soumises aux votes des actionnaires lors de l'AG

Agenda

1

Une Assemblée Générale (AG) c'est quoi ?

2

L'AG et vous , actionnaire d'Orange

3

Vote(s) des résolutions de l'AG du 22 Mai 2024 : Position de l'AASGO

4

Questions / réponses

Vote de l'AASGO au sein du conseil de surveillance du FCPE Orange Actions

	Réso	AASGO			
		P	C	A	
A titre ordinaire					
Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 déc 2025 d'Orange SA	1	X			OK
Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 déc 2025	2	X			OK
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 déc 2025	3	X			OK
Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	4	X			OK
Renouvellement du mandat de M. Jacques Aschenbroich d'administrateur indépendant	5	X			OK
Renouvellement du mandat de Mme Valérie Beaulieu en qualité d'administratrice indépendante	6	X			OK
Approbation des informations mentionnées au titre de la politique de rémunération à l'article. L. 22-10-9 I. du Code de commerce, en application de l'article L. 22-10-34 I. du Code de commerce	7	X			OK
Say on pay "ex post" Christel Heydemann	8	X			OK
Say on pay "ex post" Jacques Aschenbroich	9	X			OK
Say on pay "ex ante" Directrice Générale	10	X			KO
Say on pay "ex ante" Président du CA	11	X			OK
Say on pay "ex ante" Administrateurs	12	X			OK
Rachat ou transfert par la Société de ses propres actions	13	X			OK

- Le **FCPE Orange Actions** a voté « **pour** » la résolution n°3 concernant l'affectation du résultat, autrement dit le versement du dividende à 0,75 euro par action
- Le **FCPE Orange Actions** a voté « **contre** » la résolution n°10 concernant la politique de rémunération 2026 de la DG d'Orange

Les votes de l'AASGO au sein du conseil de surveillance du FCPE Orange Actions

A titre extraordinaire	Réso	AASGO			
		P	C	A	
Modification de l'article 13 des statuts avec la directive WoB (équilibre entre les femmes et les hommes)	14	X			OK
Autorisation au Conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions au bénéfice des dirigeants mandataires sociaux executifs et de certains membres du personnel du groupe Orange	15	X			OK
Délégation au Conseil d'administration pour procéder à des émissions d'actions réservées aux adhérents de plans d'épargne	16	X			OK
Réduction du capital par annulation d'actions	17	X			KO
Pouvoirs pour formalités	18	X			OK
Ratification de l'article 21 des statuts pour prise en compte de la record date à J-5	19	X			OK

- Le **FCPE Orange Actions** a voté « **contre** » les résolutions 17 de réduction du capital par annulations d'actions

Vote de l'AASGO au sein du conseil de surveillance du FCPE Orange Actions

A titre ordinaire

ARS : Révocation de M. Pierre Chaussoneaux

ARS : Révocation de M. Vincent Giméno

ARS : Révocation de M. Sébastien Crozier

ARSA : Nomination de l'Administrateur Représentant les membres du personnel actionnaires

	FCPE			
20		X		KO
21		X		KO
22	X			OK
23	X			OK

Résolutions alternatives

Modification sur le LTIP : association obligatoire d'une opération (AGA ou ORP) pour tous les personnels

	AASGO			
	P	C	A	
A	X			OK

- Le **FCPE Orange Actions** a voté « **contre** » la révocation des administrateurs en place Pierre Chaussoneaux et Vincent afin de respecter la mixité au sein du conseil d'administration de relative à la transposition de la directive européenne « women on boards » dans le collège des administrateurs représentant les salariés.
- Le **FCPE Orange Actions** a voté « **Pour** » la révocation de l'administrateurs en place Sébastien Crozier afin de respecter la mixité au sein du conseil d'administration de relative à la transposition de la directive européenne « women on boards ».
- Le **FCPE Orange Actions** a voté « **Pour** » la nomination des administrateurs Nadia Zak Calvet et Marc Maouche , représentant les actionnaires salariés dans le collège des administrateurs indépendants.

Agenda

1

Une Assemblée Générale (AG) c'est quoi ?

2

L'AG et vous , actionnaire d'Orange

3

Vote(s) des résolutions de l'AG du 19 Mai 2026 : Position de l'AASGO

4

Questions / réponses

Conclusion

- Être actionnaire permet de prendre part à la vie de l'Entreprise en participant notamment aux AG
- Le choix du vote en assemblée générale appartient à chaque actionnaire
- Votre choix de vote est important. Il a un impact sur l'avenir de l'entreprise

AASGO

Association Actionnariat Salarié

Groupe Orange



**FOLLOW US
ON LINKEDIN
AASGO_ORANGE**



[aksione:R]

ACTIONNAIRE SALARIÉ

BY *AASGO*

**LA COMMUNAUTÉ
QUI DÉCRYPTÉ
L'ACTIONNARIAT SALARIÉ**

**Rendez-vous de l'actionnaire salarié avec
l'AASGO**

- **Une association implantée depuis plus de 25 ans qui représente le 1er actionnaire privé d'Orange en France et à l'international ... vous**
 - avec pour mission de défendre les intérêts des actionnaires salariés, anciens salariés et retraités
 - avec pour ambition d'atteindre 10% d'actionnaires salariés chez Orange
- **Une association qui vous représente dans les instances de gouvernance ORANGE**
 - au Conseil de surveillance du FCPE Orange Actions (6 membres AASGO)
 - au Conseil d'administration du groupe
 - à l'AG du groupe



Rejoignez nous et soutenez nous

Pour 15€/an (40€ pour 3 ans) <https://www.aasgo.org/adherer/>



AASGO

Association Actionnariat Salarié

Groupe Orange



FOLLOW US
ON LINKEDIN
AASGO_ORANGE



LA COMMUNAUTÉ
QUI DÉCRYPTÉ
L'ACTIONNARIAT SALARIÉ

Gardons le contact !

Suivez-nous sur LinkedIn

<https://www.linkedin.com/company/aasgo/posts/?feedView=all>

Consultez nos actualités et inscrivez vous à notre newsletter <https://www.aasgo.org/>
